

**SAINT-SERNIN INFOS - N° 40 - DECEMBRE 2015**



# SOMMAIRE

Editorial .....	1
Commissions communales .....	2
Bibliothèque .....	18
Maisons fleuries.....	21
C.C.A.S. ....	22
Passionnés d'histoire .....	23
Sou des écoles .....	24
Vie associative.....	26
Etat-Civil .....	53
Au quotidien.....	54
Informations diverses.....	55
Appel au civisme .....	57

***Un grand merci à nos annonceurs  
et à leur confiance.***

***Ils ont contribué à l'édition  
et à la diffusion de ce bulletin.***





# EDITORIAL

*Chers habitants de Saint-Sernin,*

*Ce 40<sup>ème</sup> bulletin municipal signe en cette fin 2015, la vingtième année de parution semestrielle de notre petit bulletin infos.*

*Le présent éditorial n'a pas été facile à réaliser...*

*Il est vrai que célébrer Noël dans la joie, et pour tout ce qu'il représente peut paraître indécent après les terribles attentats dont a été victime notre pays le vendredi 13 novembre dernier faisant de nombreuses victimes et blessés.*

*Il est évident qu'une génération, un mode de pensée, une façon de vivre ont été visés ce jour-là. Le tribut payé est lourd, très lourd. Comme vous, j'ai été choqué, profondément meurtri. Puis comme vous tous j'ai relevé la tête et me suis dit qu'il fallait continuer à vivre, encore plus intensément peut-être.*

*Nous le devons pour les morts, les blessés, les familles et aussi pour montrer au monde entier et surtout aux terroristes que la France ne se laissera pas faire.*

*Il faut continuer à lutter sans relâche contre l'obscurantisme et la lâcheté sur notre territoire national mais aussi dans le monde entier.*

*La République est leur cible. C'est notre bien le plus précieux. La République est une et indivisible, pour laquelle nous allons combattre « sans distinction d'origine, de race ou de religion ».*

*Cette lutte passe d'abord par la banalité et la beauté de notre vie que nous devons préserver malgré les menaces. Continuer à vivre comme hier, c'est déjà mener le combat.*

*A Saint-Sernin, l'année 2015 a vu se réaliser la construction de la bibliothèque qui a ouvert ses portes aux lecteurs courant novembre et de la salle culturelle et polyvalente qui accueille les associations de la commune depuis début décembre.*

*Ces nouveaux bâtiments fonctionnels et modernes offriront confort et convivialité aux diverses associations et aux participants, qui j'en suis convaincu mettront à profit ces locaux pour redoubler de motivation et d'enthousiasme.*

*L'inauguration de ce nouveau complexe aura lieu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016, en même temps que la pose de la première pierre de la future maison médicale. Pour plus d'information sur ce sujet, rendez-vous dans la rubrique « Bâtiments » de ce bulletin.*

*Avec tous les élus du conseil municipal je vous convie le :*

**vendredi 8 janvier à 18 heures  
à l'espace Michel Poudevigne  
pour la présentation des Vœux 2016.**

*Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016 ainsi qu'à vos familles et vos proches. Tous mes vœux de santé, de bonheur et de paix.*

**Le Maire, Max CHAZE**

**SIMAC** *Design*

**CARRELAGES - PIERRES - MARBRES - BAINS  
TERRES CUITES - MOSAÏQUES - PARQUETS**

**MONTELMAR - FRANCE**

**167 route de Marseille**

**+33 (0)4 75 01 23 23**

**simacmontelimar26@gmail.com**

**AUBENAS-ST-SERNIN - FRANCE**

**Ancienne Route d'Alès**

**+33 (0)4 75 93 13 93**

**simac07@wanadoo.fr**

**www.simac-design.fr**

# Voirie

**Le montant des travaux réalisés en 2015 sur les chemins communaux s'élève à 75 000 €, en collaboration avec la Communauté de Communes du Vinobre.**

Curage de fossés et bétonnages (Route d'Alès, Chemin de Touroulet, Chemin des Fruitiers, Chemin des Fraysses, élargissement Rue de Saint-Paul, Chemin des Fruitiers), réfection de la chaussée (Chemin de la Brugère).



*Rue de Saint-Paul*



*Chemin de la Brugère*

Réalisation d'un mur de soutènement Chemin des Chênes (maison Arzalier).



*Chemin des Chênes*

### Espaces verts

Plusieurs haies débordent ou gênent la visibilité (Chemin des Mazes, Chemin des Savels, Rue des Ecoles) ; nous demandons aux propriétaires de procéder à leur taille.

Un arbre sera abattu Chemin de Touroulet, car il menace de tomber et d'endommager les installations existantes.

*Claude IMBERT*

# Urbanisme

**Période du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 30 novembre 2015 :**

- Demandes de Certificats d'Urbanisme : 24
- Demandes de permis de construire : 14
- Déclarations préalables : 18
- Demandes de permis d'aménager : 3
- Demande de permis de démolir : 1

*Claude IMBERT*

# Les réseaux électriques

Plusieurs points d'éclairage public ont été mis en service : chemins des Fraisses, de Chastaldin et de la Route, et sept autres points également sur la Route d'Alès afin de sécuriser ce secteur d'activités commerciales.



Concernant le risque naturel lié à l'emplacement des arbres proches des réseaux haute tension, certains ont été abattus ou élagués afin de limiter les coupures d'électricité en cas de mauvaises conditions climatiques.

## La sécurité

**19 Détecteurs Autonomes et Avertisseurs de Fumée (D.A.A.F.) ont été installés dans les locaux communaux conformément au décret en vigueur. Cette disposition législative doit être également transposée chez les propriétaires de maisons particulières.**

Suite aux attentats de Paris, la préfecture de l'Ardèche ainsi que l'académie de Grenoble ont défini des mesures afin de protéger les enfants fréquentant les écoles. Nous avons déjà procédé à un exercice d'évacuation en octobre et un autre exercice de confinement a été réalisé ce vendredi 11 décembre à 9h30 afin de vérifier la procédure du P.P.M.S. (Plan Particulier Mise en Sécurité).

La vidéo protection est maintenant en service sur le territoire de la commune. L'arrêté préfectoral est signé, le système est fonctionnel. Conformément à la demande de tous les enseignants et de certains parents d'élèves, la surveillance filmée de l'espace privatif de l'école sera assurée hors temps scolaire et périscolaire. Les lieux sensibles de la commune seront protégés en surveillance.



*Exercice de confinement à l'école*

# S.I.A.E.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU

Comme vous avez certainement pu le constater, des travaux sont en cours sur les voies communales de notre commune.

Depuis début septembre, l'entreprise Faurie de Saint-Agrève procède aux travaux de pose de réseaux d'assainissement collectif et la réfection partielle d'eau potable sur la partie ouest de la commune.

Certains tronçons sont maintenant remis à la circulation. Les travaux dans les quartiers du Devès, des Mazes, de Boudeyre débuteront dès le début d'année pour se terminer durant l'été.

Un système S.I.G. (Système Information Géographique) sera effectif en 2016 afin de renseigner et enrichir notre base de données (plans des réseaux, informations techniques...). Il est essentiel de se constituer un archivage et une banque de données vivantes en accord avec les critères de qualité exigés par l'Agence de l'Eau, les collectivités départementales et sollicités par les bureaux d'études.



*Benoît DEVOS*



# Bâtiments communaux

**A l'école primaire, le toit a été refait cet été ; depuis les dernières pluies, l'étanchéité des locaux est désormais assurée.**

A l'ancienne mairie, la réfection de la toiture a été réalisée et l'isolation du toit a été renforcée. Les agents communaux ont réalisé tous les aménagements intérieurs ainsi que les peintures des murs et des plafonds.

Ainsi, l'accueil des enfants pour les activités périscolaires peut se faire dans un cadre plus agréable.

## La salle culturelle et la bibliothèque

**La construction de la bibliothèque et la salle culturelle est maintenant achevée. La bibliothèque a ouvert ses portes au public.**

Pour les premières rencontres organisées à la salle culturelle, les participants ont pu apprécier le confort si agréable des fauteuils, de l'acoustique et la facilité du regard porté sur la scène.

Une salle très prometteuse pour les rencontres.

Des conventions sont établies pour la mise à disposition des associations.

Les élus souhaitent à tous, bénévoles et usagers, une belle utilisation et une belle fréquentation de ce lieu de culture.

## La maison médicale

**Le projet est désormais bien avancé.**

L'appel d'offres a eu lieu.

Après vérification des propositions, les entreprises seront retenues conformément aux critères prédéfinis financiers et techniques aux impératifs qualitatifs et aux délais impartis.

Cette maison médicale comprend trois espaces distincts :

- un espace dentaire avec deux cabinets et une salle d'opération commune et d'équipement radiologique panoramique ;
- un espace médical pour trois médecins généralistes ;
- un espace paramédical pour trois intervenants (infirmier, orthophoniste, ...) ;

Pour les dentistes et médecins généralistes, les contacts sont à ce jour bien avancés.

Le démarrage des travaux est prévu premier trimestre 2016.

L'ouverture de la maison médicale est envisagée premier semestre 2017.

## **Les projets**

**L'ancienne salle polyvalente va être réorganisée en quatre parties de rangement : une partie pour la mairie et trois autres pour les associations.**

L'espace office sera rénové ; la salle attenante sera réhabilitée pour devenir une salle de réunion pour les associations et les sanitaires seront installés conformément à la réglementation en vigueur.

*Luc DURAND*



# Réseaux numériques Site Internet

Le site internet de Saint-Sernin est accessible. Pour l'instant, il faut saisir : <http://saint-sernin.fr> ;

puis dans quelques mois il suffira de saisir : saint-sernin 07200 dans le moteur de recherche, lorsque le site sera notifié.



Merci de contacter la mairie, ou moi-même, s'il y a des omissions, pour les associations ayant déjà un site internet ; artisans ou commerçants voulant rajouter un téléphone ou autres.

Le bulletin municipal de décembre est visible sur le site internet dans la rubrique : "vivre à SAINT-SERNIN" puis "bulletins ST-SERNIN infos".

Le planning de la fibre optique est en cours ; les travaux doivent s'engager en 2016.

*Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.*

*Jacques SARTRE*



## Christian FAURIE

### Travaux publics

ASSAINISSEMENT - RÉSEAU D'EAU - TERRASSEMENT

---

SAINT-AGRÈVE - Tél. 04 75 30 28 45

email : [faurie.christian.tp@wanadoo.fr](mailto:faurie.christian.tp@wanadoo.fr)

# Commission Animation, Communication et Culture

## LA CULTURE À SAINT SERNIN

### L'atelier philo

Une fois par mois depuis le mois de septembre 2015, les participants réguliers et plus occasionnels se réunissent pour une réflexion partagée sur les questions de nos existences ; la réflexion a été conduite sur le texte d'Hannah Arendt « Qu'est-ce que l'autorité ? ». Elle va se poursuivre sur les derniers événements tragiques de Paris, puis, sur la difficile question des frontières.

**Cet atelier est ouvert à tous, l'entrée est gratuite.**

### Commémoration du 11 novembre 2015

Autour du monument aux morts de Saint-Sernin, les élus, en présence des gendarmes de la Brigade d'Aubenas, ont invité les participants à la cérémonie du souvenir de la guerre de 14-18, de ses atrocités répétées davantage encore en 39-45.

Commémorer ces tragédies pour célébrer avec les enfants présents des Conseils Municipaux des Enfants actuel et précédent, les valeurs de la paix par les lettres des poilus, par les poèmes lus, les enfants ravivent dans la conscience de tous, l'attachement à la justice et à la démocratie toujours à défendre.



## La culture à l'école, la rencontre de l'auteur et illustrateur Lionel Le Néouanic

Les élèves des classes de moyenne et grande section pour l'école maternelle et de CE1 et CE2 pour l'école primaire ont rencontré le lundi 16 novembre 2015 Lionel Le Néouanic; auteur et illustrateur pour les livres jeunesse, il a accompagné les enfants dans la découverte de la nature et dans la découverte des autres.

M<sup>me</sup> Nadine Grangeon, enseignante en maternelle, par la lecture du livre « Niac, Niac, l'histoire du ver de terre » a préparé les enfants à la réalisation commencée par Lionel Le Néouanic du jardin potager en miniature qui fait découvrir la vie. M<sup>me</sup> Audrey Chastagnier, remplaçante de M<sup>me</sup> Christine Aulagnier, enseignante en primaire, a fait découvrir le livre « Patates » qui a permis à l'auteur d'engager avec les enfants la fabrication des marionnettes en les éveillant aux différences, signe de notre riche humanité.

Par les livres lus, par les gestes accomplis, par la parole créée, Lionel Le Néouanic a contribué à l'éveil des jeunes consciences à la beauté de la vie et des êtres.

## Conseil Municipal des Enfants

Un nouveau conseil municipal des enfants est élu depuis le mois d'octobre 2015. Accompagné par Stéphane Dumoutier, directeur et enseignant en cycle 3, les élèves des classes CE2, CM1 et CM2 ont découvert avec la carte d'électeur, la liste des candidats, l'enveloppe et l'isoloir, puis l'urne.

Cette expérience de l'élection et du vote s'est déroulée en présence du Maire, Max Chaze ; de Josette THERME, en charge du Conseil Municipal des Enfants ; de Christiane Aleysson et de Mary Dartiguelongue.

Le suivi du dépouillement et la proclamation des résultats se sont faits dans une écoute attentive.

**Les enfants élus sont :**  
**Andréa Annunziata,**  
**Lucas Beuchon, Axel**  
**Breton, Léo Debanne,**  
**Tanguy Gallardo, Loukas**  
**Lamotte, Nathan Lamotte**  
**et Louna Migheli.**

***Josette THERME***



### Commission Environnement Sports

**Andrea, Axel, Léo, Nathan**

- *Prévoir un composteur pour déchets alimentaires pour la cantine et l'école.*
- *Aménager le terrain de foot dans le quartier Boisgrand.*
- *Prévoir un square vers l'ancienne salle polyvalente.*

### Commission Sécurité Voirie

**Loukas, Lucas, Tanguy, Louna**

- *Route de Lachapelle : passage piétons sortie des Lavandes et trottoir jusqu'à la place de Vivacoop.*
- *Piste cyclable.*

### La Culture avec tous les enfants élus

- *Participation à la commémoration du 11-Novembre.*
- *On a lu des lettres de poilus et des poèmes pour la paix et la justice.*
- *Nous avons chanté la Marseillaise et l'Hymne Européen.*
- *Préparation à la participation des vœux du Maire.*

*A la suite des attentats de Paris,  
les enfants élus adressent un message de Paix :*

**Loukas** *Il y a eu plusieurs morts et de nombreux blessés.  
Non à la violence et oui à l'Amitié.*

**Lucas** *La France a été bouleversée ; nous ne voulons plus vivre ça.*

**Louna** *Il y a eu une centaine de morts et beaucoup de blessés.  
Mais, il ne faut pas rester triste il faut continuer d'aller voir  
des spectacles et de vivre.*

**Tanguy** *Il y a eu des centaines de morts et de blessés ;  
nous ne voulons plus jamais ça.*

**Andréa** *Parler pour la paix et la justice et refuser les conflits.*

**Léo** *Il faut parler avec les mots pas avec les armes.*

**Axel** *Il y a eu des centaines de morts innocents ; faisons la paix.*

**Nathan** *La guerre c'est triste, la paix c'est bien.*

**Tous, nous devons vivre ensemble dans la LIBERTE  
et l'EGALITE pour la FRATERNITE et ne jamais s'entretuer.**

## **A propos du Conseil Municipal des Enfants**

Nous invitons les enfants – scolarisés en CE1 et CE2 et en CM1et CM2 – à rejoindre le Conseil Municipal des Enfants pour participer à certains projets, en particulier à la rencontre d'un écrivain pour la jeunesse au printemps et une réunion publique dans l'hémicycle du Conseil Départemental.

Nous remercions les familles de bien vouloir nous retourner le bulletin réponse pour les enfants intéressés ; nous organiserons une première rencontre dès que nous aurons pris connaissance des réponses.

Nous souhaitons faire découvrir à tous les enfants la beauté des livres et la joie de la partager ; c'est aussi une invitation à la rencontre dans la commune.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer,

***La responsable du Conseil Municipal des Enfants,  
Josette THERME***

## **Les activités péri-scolaires**

Depuis la rentrée de septembre, les activités périscolaires se passent bien ; les enfants s'inscrivent dans les activités proposées : activité informatique, activités sportives, expression corporelle... et maintenant danses orientales ; mais aussi activités de lecture et d'expression, enfin activités manuelles et ludiques de l'accueil.

Pour les élus, demeure le souci permanent d'accompagner les enfants dans un esprit de sérénité, dans l'ouverture aux autres par la découverte et la pratique d'une activité faite ensemble..., un moment de vie citoyenne et heureuse !

***Josette THERME***



**Rejoindre le Conseil Municipal des Enfants de Saint-Sernin  
et participer à ses rencontres**

Les parents :

Nom et prénom du père : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Adresse : .....

.....

N° de téléphone fixe/portable : .....

L'enfant/les enfants : .....

.....

En CE1 :

Nom et prénom : .....

Ecole fréquentée : .....

En CE2 :

Nom et prénom : .....

Ecole fréquentée : .....

En CM1 :

Nom et prénom : .....

Ecole fréquentée : .....

En CM2 :

Nom et prénom : .....

Ecole fréquentée : .....

*La rencontre sera organisée dès la réception de ce bulletin-réponse*





# Commission Ecole / Cantine / Garderie

Avec un effectif de 105 élèves cette année, la rentrée scolaire s'est déroulée le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015.

**Pour accueillir nos tout-petits et éviter le stress des premiers jours, la rentrée a été échelonnée en deux groupes.**

La cantine est encadrée par Cathy, Caroline et Janine avec une moyenne de 45 enfants depuis septembre 2015.

Des contacts réguliers avec Plein Sud Restauration, les parents délégués et les responsables de la Mairie nous permettent de proposer à nos enfants la meilleure restauration possible, des repas à thème et un agréable repas de Noël.



# Centre de Loisirs

**Durant les vacances de Toussaint, la Communauté de Communes du Vinobre par l'intermédiaire du « Palabre » d'Aubenas a mis à disposition des enfants de 4 à 11 ans (de la Communauté de Communes du Vinobre) un centre de loisirs itinérant.**

Une moyenne de 25 enfants ont pu profiter de ce centre de loisirs qui était basé dans les locaux de l'école de Saint-Sernin.

**C'est au total 53 enfants qui ont pu faire partie de ce centre dont 10 de la commune de Saint-Sernin.**

Les enfants ont pu participer à de multiples activités et excursions (sortie scientifique à l'Arche des métiers au Cheylard, chasse au trésor, aux insectes, bibliothèque, sports, yoga, ...).

Ce centre itinérant va se mettre en place pour 2016. La prochaine période sera les vacances de février 2016 dans une commune de la Communauté de Communes du Vinobre, communiqué prochainement.

***Renseignements auprès de la Communauté de Communes du Vinobre : 04 75 35 46 11.***

***Nicole LOYET***



# Commission Animation et Gestion de la Bibliothèque municipale

**La bibliothèque a ouvert ses portes dans ses nouveaux locaux le 12 octobre 2015.**

Disposant de nombreux critères : locaux spacieux, accessibles et plus attractifs, horaires d'ouverture élargis, crédits d'acquisitions plus importants, offre de service en matière d'accès internet, bénévoles formés, accueil de classe, gestion informatisée de la bibliothèque, nous avons pu signer avec la Bibliothèque Départementale de Prêt une nouvelle convention et devenir :

## **BIBLIOTHEQUE DE PROXIMITE**

**Un nouveau règlement intérieur a été validé par le Conseil Municipal.**

Nous bénéficions à présent d'un fond musical de 1000 CD audio et notre fond de prêt est porté à 2000 ouvrages.

Pour les nouveaux inscrits, je rappelle que la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche, service de lecture publique du Conseil Départemental permet d'accéder à une offre de presse en ligne de plus de 450 titres, couvrant tous les domaines, accessible via son portail internet.

Une offre de livres numériques est aussi à votre disposition.

**Une seule condition : être adhérent à la Bibliothèque et à jour de sa cotisation.**

**Les inscriptions se feront en janvier.**

Vous pourrez ensuite consulter gratuitement ces titres sur votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone.

*Meilleurs Vœux 2016*  
**Christiane ALEYSSON**

# Bibliothèque Municipale

RELAIS BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRIVAS

## Les nouveaux horaires

Lundi	: de 16h30 à 17h30
Mardi	: de 9h30 à 10h30
Jeudi	: de 16h45 à 17h45
Vendredi	: de 15 h30 à 18 h30
Samedi	: de 10h à 12h

## Vacances scolaires

Mardi	: de 9h30 à 11h30
Vendredi	: de 16h30 à 18h30

## Pour les scolaires :

Mercredi matin (de 9h30 à 11h30)  
et vendredi après-midi (de 13h45 à 15h15).

## Ouverte !

La nouvelle bibliothèque vous accueille désormais dans ses nouveaux locaux ! 120 m<sup>2</sup> dédiés au monde du livre et à la musique pour le plaisir de tous ! Nous en profitons pour remercier toutes celles et tous ceux qui nous aidés pour le déménagement ! Des nouveaux bénévoles sont venus étoffer notre équipe à notre plus grand plaisir. Et c'est grâce à cette dynamique de groupe que la bibliothèque fonctionne et peut élargir ses horaires d'ouverture pour satisfaire le plus grand nombre.

Un espace petite enfance où les plus jeunes retrouvent des livres, des albums, autour d'un mobilier qui leur est spécialement adapté.

Pour les plus grands, un espace jeunesse avec romans, revues, bd, mangas et documentaires... Et bien sûr, le reste de l'espace regroupe des romans, des documentaires, des romans gros caractères, des revues, des bd, de la bibliographie, et des livres d'auteurs locaux...

Pour agréments l'ensemble, nous vous proposons, en libre accès, un poste informatique pour aller sur le web, faire des recherches, et, consulter la presse en ligne (pour les inscrits).

**Dernière nouveauté** : la musique ! Grâce à la convention avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, un choix de 1000 CD, s'offre à tous les inscrits de la bibliothèque pour les emprunts, et en consultation sur place également.

Accompagnés de leurs enseignants, les enfants de l'école viennent à la bibliothèque le mercredi matin et le vendredi après-midi pour choisir un ouvrage. Depuis la rentrée, les bénévoles proposent des animations variées (kamishibaï, lectures, contes, lectures bilingues, lectures à deux voix...) pour partager leur plaisir du livre et de la lecture. Les plus grands repartent avec leur livre sous le bras. Pour les plus jeunes, les livres sont véhiculés de l'école à la bibliothèque par les bénévoles.

**La cotisation reste inchangée à 9 euros par famille et par an, et toujours la gratuité pour les moins de 18 ans.** Avec la nouvelle bibliothèque, un nouveau budget plus important a été alloué, grâce auquel nous avons pu acheter de nombreux livres, les prix littéraires, et notamment des documentaires jeunesse. Nous avons eu également le plaisir de recevoir de nombreux livres en don, encore merci...

Le bibliobus est passé le 27 octobre et environ 600 livres ont été échangés, il y en a pour tous les goûts et tous les âges !



La navette continue de nous servir six fois par an pour nos réservations, et le bibliobus ainsi qu'un musibus, passent deux fois dans l'année.



**Le 5 décembre, nous avons organisé une Journée Portes Ouvertes ; ce fut une réelle réussite grâce à l'implication de tous nos bénévoles. Nous les remercions encore !** Pour l'occasion, des créations faites par les enfants de l'école étaient exposées, et ont été admirées par les nombreux visiteurs. Bravo à nos petits « artistes en herbe »... !!!



Pierre Présumey est venu pour parler et dédicacer son livre « Docteur », souvenirs et légendes autour du docteur Henri Présumey, son père, médecin de campagne sur le plateau ardéchois. Des souvenirs, des anecdotes ont été évoqués par les personnes présentes. Un moment très

agréable, partagé par un public nombreux dans le confort de la nouvelle salle culturelle. **Nous remercions aussi M<sup>me</sup> Présumey, la mère de Pierre pour son intervention. Une après-midi partagée en toute convivialité dans le confort de la nouvelle salle culturelle. Nous vous attendons nombreux en 2016.**

*Pour l'équipe des bénévoles,  
Christiane ALEYSSON  
et Christine DUMAS*



# Concours communal des maisons fleuries

Nos professionnels de la photo ont une nouvelle fois proposé à la commission des maisons fleuries les magnifiques clichés des jardins et devants de maisons du village.

Les lauréats cette année sont :

**BONNAUD Marie-Pierre** – Chemin du Moulinas

**ALLEMAN Jocelyne** – Impasse des Moulines

**BONNET Marguerite** – Avenue de l'Espinasse

**COCCHI Gladis** – Chemin de la Terrisse

**DA COSTA Maria Luisa** – Chemin des Tuileries

**M<sup>me</sup> DESCHENMAKER** – Place Molinari

**GUEVARRA Claudine** – Chemin des Fraysses

**MARCONNET Jacqueline** – Chemin de la Terrisse

**PAULHAN Michelle** – Chemin du Champel

**TEYSSIER Evelyne** – Avenue de l'Espinasse

*Merci à vous tous qui contribuez à faire de Saint-Sernin  
un village agréable.*



*Nicole LOYET*

# Centre Communal d'Action Sociale

C.C.A.S.

## Repas de la nouvelle année

Le Maire et les élus invitent les habitants de Saint-Sernin de 70 ans et plus à partager le repas de l'amitié, **le Dimanche 10 janvier 2016** à l'espace « Michel Poudevigne ».

Les personnes qui souhaitent se joindre à nos aînés pour ce repas peuvent s'inscrire auprès de la Mairie ; le prix de la participation est de 25 € par personne.

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants sont invités à partager le dessert à 16h.

**Réponse souhaitée pour le 30 décembre 2015.**

## Opération « Brioches »

L'opération « Brioches » organisée au profit de l'ADAPEI a eu son succès habituel, puisque comme tous les ans la centaine de brioches proposée a été vendue.

L'argent récolté lors de cette opération est destiné à améliorer les infrastructures existantes :

- **restructuration de l'I.M.E. (Institut Médico Educatif) de Lalevade et création d'un atelier confitures/confiserie au sein de l'E.S.A.T. (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Lalevade.**

Trois jeunes de notre commune sont accueillis dans ces établissements.

*Merci à tous pour votre soutien.*

**Nicole LOYET**



# Les passionnés d'histoire

Quand cinq passionnés d'histoire ne comptent pas leur temps pour réunir des documents et témoignages sur leur commune, cela donne une soirée exposition et exposés sur les thèmes suivants :

## Expositions :

- Avis de décès des victimes de la guerre de 14-18.
- Cartes d'anciens combattants survivants.
- Des plans du village de Saint-Sernin et du Champel, d'après le compoix de 1611 et le cadastre napoléonien de 1834 ; et la liste de leurs habitants.

## Exposés sur :

- Synthèse de la situation géographique de Saint-Sernin en 1611 suite aux réunions organisées début 2015.
- Jeux de boules à Saint-Sernin et leurs champions de lyonnaise.
- Apparition à Vinobre en 1873.
- Histoire de l'église et peintures de Molinari.



*Les  
« passionnés »  
d'histoire*

*Cette soirée  
était la première  
organisée dans  
la nouvelle salle  
que la municipa-  
lité avait mise  
à la disposition  
de l'équipe.*



# Sou des Ecoles

**L'équipe du Sou des Ecoles a, tout comme les enfants, retrouvé le chemin de l'école.**

**Certains membres sont partis vers d'autres horizons (nous leur souhaitons de belles choses dans leur nouvelle vie et les remercions chaleureusement pour leur investissement au cours des années précédentes), et de nouveaux membres nous ont rejoints : bienvenue !**

L'association du Sou des Ecoles organise, tout au long de l'année, différentes manifestations (destinées ou non aux enfants de l'école).

Les bénéfiques engendrés permettent de financer des sorties culturelles ou sportives, des abonnements, du matériel...

**Nous remercions par avance tous les parents qui, tout au long de l'année, nous aideront à faire de ces manifestations des réussites.**

## **Petit retour en arrière.**

La **fête de l'école**, qui a eu lieu le 27 juin dernier, a été une belle réussite. Quelques ajustements restent encore à faire mais ce fût une belle journée, accompagnée des rires des enfants. La **soirée dansante** a été, elle aussi, un vrai moment d'échange et de convivialité.

Le 21 novembre dernier, nous avons organisé notre **deuxième Thé Dansant**. Même si nous avons accueilli plus de danseurs cette année, le succès reste mitigé.

Le lendemain, 48 exposants ont pris place à l'Espace Michel Poudevigne lors du désormais incontournable **Kid's Troc**. De nombreux visiteurs ont pu trouver leur bonheur parmi tous les articles présents sur les stands. Nous espérons avoir le même succès lors des prochains Kid's Troc.

A la veille des vacances de Noël, les enfants ont pu repartir de l'école avec un goûter, offert par le Sou.

**Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous  
à nos prochaines manifestations :**

- **Samedi 16 janvier 2016 à 20h30** : Concours de Belote.
- **Dimanche 17 janvier 2016 à 14h** : loto des enfants (1 VTT à gagner) et **à partir de 15h** : loto adultes (ordinateur portable et imprimante, enceinte Bluetooth, Séjour d'une nuit en chambre d'hôtes, robot pâtissier...).
- **Samedi 13 mars 2016 à partir de 21h** : Soirée dansante.

L'Equipe, dynamique et toujours enthousiaste, vous attend donc nombreux.

Nous comptons sur l'investissement de tous pour permettre à nos enfants de bénéficier encore longtemps de tout ce que l'on peut leur offrir grâce à ces manifestations.

**Vous pouvez suivre notre actualité sur Facebook :  
Sou Des Ecoles Saint-Sernin**

*D'ici là, nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2016 !*

*Les membres du Sou des Ecoles, Véronique BRUN, Présidente*

**ESPACE** revêtements  
MF DISTRIBUTION

**MF** Distribution

**PRODYGIENE** HYGIENE PROFESSIONNELLE

PEINTURE MUR SOL DROGUERIE

*Produits d'hygiène et d'entretien pour collectivités*

Zone commerciale PONSON ANAULON

LE PUY-VALS MONTÉLIMAR Céreste Peugeot CREDIT AGRICOLE

**ESPACE** revêtements

Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 13h30 à 18h30  
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Zone du Moulin inférieur (Accès entre IBIS et Crédit Agricole)  
07200 **AUBENAS** Tél. **04 75 89 27 94**

# A.S.P.T.T. Sud Ardèche

**A.S.P.T.T. SUD ARDECHE**

**Tél. 04 75 93 48 48**

**Mail : [asptt.sударdeche@gmail.com](mailto:asptt.sударdeche@gmail.com)**

**Site internet : <http://sударdeche.asptt.com/>**

**Secrétariat ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 12h**

**LES ACTIVITES POUR LA RENTREE 2015-2016  
!!!! NOUVELLE ACTIVITE !!!!**

## **Le TAI JI QUAN**

Issu des plus anciennes traditions chinoises, le Tai Ji Quan est à la fois une gymnastique de santé, une technique de relaxation et un art martial. Il s'effectue en mouvements lents, fluides et naturels qui détendent et renforcent le corps et l'esprit, améliorant notamment l'équilibre et la coordination ; il convient à tout le monde, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

## **Le QI GONG**

Art énergétique basé sur les principes de la médecine traditionnelle chinoise, le Qi Gong (littéralement, travail de l'énergie) a pour objectif de renforcer et d'assouplir le corps, d'améliorer les fonctions de l'organisme, participant ainsi à l'entretien de la santé. Il favorise le calme, la concentration et l'équilibre, diminue les tensions, tant physiques qu'émotionnelles. La respiration (naturelle) se ralentit progressivement.

Sa pratique, constituée de mouvements lents et diversifiés, est accessible à tous (pas d'âge limite, pas de condition physique particulière, convient aussi aux femmes enceintes). Des massages et automassages complètent cette mise en action de l'énergie.

**Le mardi de 19h30 à 20h30  
Cotisation annuelle : 55 euros**

**Contact : Laurent TRINIDAD 06 28 34 00 16 ou ASPTT**

**SELF DEFENSE** (à partir de 15 ans) pour toutes et tous :  
apprenez à vous défendre

**Les cours ont lieu le lundi et le jeudi de 20h à 22h  
Cotisation annuelle: 170 euros**

**Contact : Hervé MAISSON 06 29 97 76 79 ou ASPTT**

**JUDO KENJUTSU** (à partir de 6 ans)

**Judo poussins** : mercredi 16h/17h et vendredi 17h/18h.

**Judo cadets** : mercredi 17h/18h et vendredi 18h/19h.

**Judo adultes** : mercredi 18h/20h et vendredi 19h/20h

**Kenjutsu ados adultes** : mercredi et vendredi 20h/21h

**Cotisation annuelle : enfant 80 euros / adulte 140 euros**

**Contact : Christian PIGHI 07 79 49 31 27**

**YOGA** : 2 séances de découverte gratuites

Le lundi de 17h à 18h15 et de 18h30 à 19h45.

Le mardi de 18h à 19h15.

Le mercredi de 10h15 à 11h30.

Le jeudi de 10h15 à 11h30.

**Cotisation annuelle : 110 euros  
(dont 10 euros de licence FSASPTT)**



**Contact : Monique FAYOLLE 04 75 35 59 77 et 06 70 11 71 50  
ou ASPTT**

**PÉTANQUE** : pour tout public en loisir ou en compétition

La pétanque se pratique sur la place de la cave coopérative à Saint-Etienne-de-Fontbellon. Peut également avoir lieu à l'espace sportif (terrain couvert) à condition d'être titulaire d'une licence ou d'une carte de sociétaire.

**Contact : Félix ALTOBELLI 06 82 60 99 74 ou ASPTT**

**SQUASH** : ouvert à tous

La salle est accessible de 8h à 22h tous les jours de la semaine.

Un tableau de réservation du cours est à votre disposition.

L'adhésion à l'ASPTT est obligatoire pour chaque joueur.

**Cotisation annuelle: 45 euros**

**Jetons pour l'éclairage de la salle :  
8 euros ou 60 euros les 10**

**Contact : ASPTT**

**BALL TRAP** : public adulte

Les entraînements ont lieu à Lavilledieu.

**Contact : Jean-Paul RANCHON 04 75 93 59 38 ou ASPTT**

**BADMINTON (loisir) pour ados et adultes :**

2 séances de découverte gratuites (prêt de matériel).

Le lundi de 17h30 à 19h30.

Le mercredi de 17h30 à 19h30.

Le jeudi de 20h30 à 22h30.

**Cotisation annuelle : 60 euros**

**Contact : Cyril ROUY 06 25 44 51 61 ou ASPTT**

**Pour pratiquer une de ces activités,  
il est obligatoire de fournir un certificat médical.**

**Le Président,  
Christian RESSAYRE**

# Elastic 2000 F.F.E.P.M.M. Gym

Elastic 2000, association affiliée E.P.M.M., a repris ses activités à l'espace « Michel Poudevigne » de Saint-Sernin, le mardi 8 septembre 2015.

L'association vous propose :

**Deux cours de GYM TONIQUE** (intervalle cardio, renforcement musculaire, C.A.F., gainage, stretching, gros ballon, step, body sculpt) :

Mardi : de 20h à 21h avec Marieke.

Mercredi : de 20h à 21h avec Stéphanie.



**Un cours de FITDANCE ADOS** de 10 à 17 ans (danse, fitness, chorée avec ou sans matériel, gainage, cardio, étirements).

Une activité ludique et sportive pour celles qui aiment la danse et le fitness :  
Mardi : de 18h30 à 19h30 avec Marieke.

Le club est partenaire de la carte M RA (réduction de 30,00 €).

**Notre repas de Noël a eu lieu sous forme « d'auberge espagnole »  
le mercredi 16 décembre en même temps que l'assemblée générale.**



### **A VENIR : MATINEE SPORTIVE**

Le 24 janvier 2016 à Saint-Sernin à l'Espace Michel Poudevigne, ouverte à tous avec au programme :

**1h de line-dance avec Martine et un invité surprise.**

**1h de body sculpt avec Stéphanie.**

**1h de stretching et relaxation avec Marieke.**

Nous remercions vivement nos adhérentes qui participent dans la bonne humeur à toutes ces activités.

Alors dans les bonnes résolutions de 2016, il n'est pas trop tard pour venir nous rejoindre, deux cours d'essai vous seront proposés.

***Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :***

***Isabelle 04 75 35 34 73***

***Lydie 04 75 93 77 23***

***ou Marieke au 06 04 47 12 68***

***Dans l'attente de vous rencontrer le bureau et les deux animatrices  
vous souhaitent un joyeux Noël  
et une bonne et heureuse année 2016.***

***La Présidente,  
Isabelle OLLIER***





# L'Association « Alliance Corps et Esprit »

est une association loi 1901 créée en 2013 à Saint-Sernin qui a pour objet l'organisation d'activités physiques qui visent au bien-être et à l'épanouissement de la personne.

**Dès Janvier 2016 NOUVEAU à SAINT-SERNIN :**

**ATELIER PARENTS-ENFANTS : lundi 17h30-18h30**

(salle de spectacle en face de la Mairie de Saint-Sernin  
à partir de 6 ans).



Venez profiter et bouger sur des musiques avec vos enfants. Différentes approches seront utilisées pour faire de ce moment un instant de complicité et de partage. Entre douceur et vivacité, tendresse et sourire le duo parents-enfants est un moment de détente tout en s'amusant.

**Une expérience unique en Ardèche.**

**Danse N.I.A. lundi 19h-20h**

(salle de spectacle en face de la Mairie de Saint-Sernin, accessible à tous).

Sur des chorégraphies simples et des musiques entraînantes, le N.I.A. permet de se libérer des tensions physiques, du stress, de cultiver la confiance en soi dans la joie du mouvement.

**Déborah F. : Ceinture Blanche  
en technique N.I.A**

**Animatrice de Loisirs Sportifs diplômée d'état**

**Tél. 06 66 14 64 30**



# Les Pieds du Vinobre

## Association de randonnée pédestre de Saint-Sernin

La randonnée c'est le plaisir du vagabondage, le plaisir de la découverte inopinée de nos paysages et patrimoines, de notre territoire tantôt malmené par les caprices du temps mais aussi domestiqué avec acharnement par ses occupants.

L'humeur curieuse se prête bien à ces pérégrinations.

La barrière infranchissable des montagnes lointaines nous invitent à la rêverie. Qu'y-a-t-il plus loin ? C'est promis, prochainement, nous irons voir ce qu'il y a derrière cet au-delà.



*Marathon des Gorges de l'Ardèche*

*Randonnée  
à Gravières*



Pour prolonger vos rêveries nous vous proposons, chaque semaine :  
Lundi : **marche nordique ou marche rapide** de 9h à 10h, 6 à 7 km.  
Mardi : **randonnée l'après-midi**, 7 à 10 km environ, 2h30 à 3h de marche.  
Mercredi, randonnée toute la journée, 12 à 20 km environ, 5 à 7h de marche.  
et aussi des samedis après-midi et des dimanches.

Un programme est disponible en mairie.

***Renseignements :***  
***04 75 93 36 40***  
***Lucette HOFMANN,***  
***co-présidente***  
***de l'Association***



*Pont sur l'Alune  
près de  
Saint-André-Lachamp*

# Tennis Club de Saint-Sernin

**Une nouvelle saison a commencé depuis le mois de septembre.**

Caroline Ryder a remplacé Céline Boisson (pour cause familiale) pour assurer les cours aux jeunes et adultes du club. Le club a offert un stage aux écoliers du village pendant deux jours (effectué par Caroline Ryder). Les effectifs sont en baisse chez les jeunes et en augmentation chez les adultes.

**De nombreux licenciés « jeunes et adultes » participent à des championnats Drôme Ardèche en équipe avec de bons résultats.**



**En 2016, le club poursuit ses animations habituelles... loto, animation de Pâques, chasse à l'œuf et tournoi jeunes.**

Le club vous souhaite de bonnes fêtes et une heureuse année 2016.

***Pour tous renseignements, contactez Franck Julien  
au 04 75 93 48 43 ou 07 81 15 24 25***

***Le Président, Franck JULIEN***



*Les Kirvis*  
Centre Equestre  
Poney-Club

**Equitation adaptée  
Handicap mental  
ou moteur  
S'adresse  
aux professionnels  
et particuliers,  
enfants et adultes**

**Encadrement diplômé  
Brevet d'Etat  
et spécialisé  
Utilisation de matériel  
ludique, pédagogique  
et spécifique  
Cavalerie  
adaptée**



# L'équitation adaptée

## Présentation de la discipline

Le mot « équitation adaptée » signifie la pratique de l'équitation et la familiarisation avec le cheval et son environnement. Le cheval doit rester un « outil » pédagogique et surtout ludique.



En tant que simple animal familier au contact de l'homme, le cheval est investi affectivement. Comme les autres animaux, il participe, par sa présence muette et obligeante au développement de la personne. Sa fonction de portage qui lui est singulière lui confère un statut libérateur des contraintes (physiques et psychiques).

Le cheval est utilisé à des fins d'éducation spécialisée ; l'activité ou médiation avec l'animal se fait en fonction du projet individuel de la personne.

Le cheval vient prendre ici une place privilégiée dans la participation à résoudre des problématiques bien ciblées ; il participe en cela au projet d'accompagnement et de prise en charge dont fait l'objet la personne en prenant en compte tous les aspects de son développement et de son évolution.

## Les objectifs

- Techniques : tous les gestes, aptitudes et techniques équestres.
- Sensoriels : les sens (vue, ouïe) et les facultés liées à ces sens (observation, attention auditive) sollicités pendant l'activité.
- Psychomoteurs : les principaux gestes ou comportements (à travers les gestes purement équestres ou non) induits par la participation du cavalier dans l'activité.
- Intellectuels : les facultés de réflexions, d'abstraction ou de mémorisation sollicités pendant l'activité.
- Sociaux et relationnels.



# Un encadrement diplômé et spécialisé

Deux moniteurs Brevet d'Etat d'Educateur Sportif Activités équestres dont un spécialisé BFEEH : Stéphane GERMAN et Camille BACCAN.



Le BFEEH a été mis en place par la FFE pour offrir une activité Equihandi dans les centres équestres afin de répondre de manière pragmatique aux besoins de « terrain » des enseignants d'équitation.

Il consiste à connaître les différentes formes de handicaps, les différentes structures spécialisées, les métiers du secteur médical, social et éducatif et les différents organismes : fédérations, association, etc. concernés par l'activité.

C'est aussi une formation permettant d'être capable d'adapter ses compétences relationnelles, organisationnelles et pédagogiques, de travailler en partenariat efficace avec les intervenants des institutions spécialisées et d'aménager sa structure pour la rendre accessible et opérationnelle pour accueillir des publics différents.

Le BFEEH associe des contenus pédagogiques et des mises en situation pédagogiques chez des professionnels reconnus et assure une certification finale permettant de valider l'acquisition de compétences et pas seulement de connaissances.



# Le Petit Poney de Louise

## association loi 1901

Créée en 2012, c'est aujourd'hui l'accueil de :

- 5 cavaliers particuliers handicapés mentaux

- 6 institutions : Le CAMSP d'Aubenas

Le FAM d'Antraïgues

La MAS de Villeneuve de Berg

L'IME Béthanie de Chassiers

L'ESAT du Cros d'Auzon de Vogüe

Le Foyer d'Hébergement pour Adultes Handicapés  
de Lachapelle-sous-Aubenas

Un encadrement et un apprentissage  
à cheval mais aussi autour du cheval,  
du poney et une activité attelage.



Contacts : 06 29 53 35 15

06 33 18 50 82

[lepetitponeydelouise@hotmail.fr](mailto:lepetitponeydelouise@hotmail.fr)

Lieu de pratique :

Centre Equestre Poney Club Les Kiwis

Quartier La Fare 07200 ST-SERNIN



# Mini Auto Club du Bas-Vivarais

**COURSE DE VOITURES RADIOCOMMANDEES à Saint-Sernin - 07200  
Quartier La Route - 07200 SAINT-SERNIN**

**Notre club compte une vingtaine de membres. Nous espérons qu'il va y avoir d'autres jeunes et moins jeunes qui vont s'inscrire au club, afin d'en augmenter les membres.**

Ces voitures thermiques à l'échelle 1/8<sup>ème</sup> tout terrain, peuvent atteindre une vitesse de 80 km/heure. Nous avons participé cette année au forum des associations de Saint-Sernin avec une démonstration de nos voitures ther-

miques à l'extérieur de la salle. Nous avons fait également le salon du modélisme à l'espace Lienhart à Aubenas **les 7 et 8 novembre 2015**. 3 pilotes de notre club ont participé aux grands prix de Charmes-sur-Rhône **les 8 mars et 11 octobre 2015**.



**R. ALLIX, Président,**  
06 19 37 48 62

**J. BELIN, Secrétaire,**  
06 78 14 69 27

**J.-P. REYNIER, Trésorier,**  
06 28 05 63 76

**Pour toutes informations  
sur le club n'hésitez pas  
à aller voir sur le forum  
<http://macbv07>**

**ou venir nous rencontrer  
sur le circuit lors des horaires  
d'ouverture :  
MERCREDI après-midi  
SAMEDI après-midi  
DIMANCHE après-midi**

# Association RECRE'ART

Nous voilà à l'aube d'une nouvelle année qui, nous l'espérons, sera faite de bonnes nouvelles et de créativité dans cette nouvelle salle culturelle.



La quatrième édition du « Marché de l'Avent » s'est déroulée avec succès, grâce à de nombreux visiteurs attirés par des créations de talent. Selon les goûts, chacun a pu trouver le cadeau de dernière minute qui fera plaisir. Champagne, chocolats, miel, châtaignes, tous ces produits de bouche qui ajoutent de la douceur aux fêtes, ont également attiré les gourmands. Quant

aux enfants, ils n'ont pas été oubliés puisque le « Père Noël » présent dans le village a fait des photos avec eux pour garder le souvenir d'une journée particulière.



*Les membres  
de l'association « Récré'Art »  
se joignent à moi pour  
souhaiter à toutes et tous  
une excellente année 2016,  
faite de santé, de joie  
et de douceur.*

# A.C.C.A. de Saint-Sernin

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE

**La saison de chasse se termine doucement, une bonne saison dans l'ensemble, beaucoup de perdrix rouges et du lièvre en bonne quantité vu le tableau de chasse que l'on m'a communiqué. Encore un mois pour le petit gibier et presque trois mois pour le sanglier car nous sommes vigilants sur les dégâts que provoquent ces animaux.**

Cette année nous chassons en A.I.C.A. (Association Inter-Communale de Chasse Agréée) entre l'A.C.C.A. de Saint-Sernin, et l'A.C.C.A. de Saint-Etienne-de-Fontbellon), et nous serons trois A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée) l'année prochaine car l'A.C.C.A. de Fons viendra rejoindre l'A.I.C.A. Cela veut dire que les chasseurs des trois communes pourront chasser sur les trois territoires avec une seule carte d'adhérent. Notre territoire de chasse s'agrandit avec un bouquet d'essences forestières différentes, et le groupe de chasseurs en battue qui augmente permettra de faire face au nombre de sangliers qui deviennent inquiétants. J'ai été élu président de l'A.I.C.A. et j'aurai l'immense plaisir de gérer cette nouvelle association.

Les chasseurs prudents et responsables de leurs actes, ont toute ma confiance. N'hésitez pas à contacter la mairie ou le président Denis Pallarès, nous sommes là pour répondre à tous les problèmes qui dépendent de la chasse.



L'entente que nous avons avec les autres usagers de la nature, est toujours très courtoise et il est très agréable de se rencontrer au détour d'un chemin.

Le loto du 6 décembre 2015 fut une réussite, la salle était bien remplie un mois creux pour les lotos qui nous avaient été demandés par plusieurs personnes, merci à tous ces joueurs très sympathiques.

**Merci à tous les bénévoles chasseurs et amis qui ont participé à la réussite de cette journée et un grand merci à nos épouses ou amies pour tous ces délicieux gâteaux, crêpes, ou bugnes et qui ont été très applaudies par la salle.**



**Encore merci à la municipalité pour la salle qui est pour nous un formidable outil de travail, merci aux employés communaux et surtout aux secrétaires de mairie que l'on sollicite très souvent.**

***La Noël approche...  
Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes  
et une excellente année 2016.***

# Réseau Folk

Une nouvelle activité de loisir vous est proposée sur Saint-Sernin avec l'association Réseau Folk qui organise un atelier « Danses folkloriques », ouvert à tous, débutants y compris.

Tous les jeudis soir de 20h30 à 22h30

à partir du mois de décembre 2015 à la nouvelle salle face à la Mairie.

info: Réseau Folk

**NOUVEAU**  
à St Sernin

Ateliers de danses folkloriques,  
tels que Bourrées, Mazurka, Polka, Scottish, Fandango, etc...

TOUS les jeudis soir de 20 h 30 à 22 h 30  
Salle à Gauche de la Mairie de St Sernin

Pour tout renseignement : vous pouvez joindre  
Martine : 04 75 35 38 23 ou 06 87 11 24 44  
Ou par mail à [reseaufolk@sfr.fr](mailto:reseaufolk@sfr.fr)

Venez nombreux vous joindre à nous pour découvrir, nous vous accueillerons avec grand plaisir

© Arleche 3D - Ne pas tenir sur la voie publique

Des bals  
seront organisés  
2 à 3 fois l'an,  
dont le prochain  
aura lieu :

le 13 février 2016  
à l'Espace  
Poudevigne  
avec l'orchestre  
Trad Castanha  
é Vinovel

*Pour tout  
renseignement,  
vous pouvez  
nous contacter :*  
par téléphone  
au 04 75 35 38 23  
ou 06 87 11 24 44  
ou par mail  
à  
[reseaufolk@sfr.fr](mailto:reseaufolk@sfr.fr)

*A bientôt donc  
et au plaisir  
de se rencontrer.*

*Le bureau  
Réseau Folk*

# Aide et Accompagnement des personnes en réflexion ou en difficulté avec l'alcool et leurs entourages

## SENSIBILISATION AU RISQUE



Tél. 06 19 78 69 31

**Alcool Assistance Ardèche est une Association Reconnue de Santé Publique qui vise à réduire les conséquences d'une consommation abusive de produits psychotropes (alcool, cannabis, etc...). L'objectif est de retrouver un équilibre de vie avant tout.** Un point écoute est proposé pour que les personnes en réflexion ou en difficulté ou/et leur entourage puissent nous joindre 5 jours sur 7 de 9h à 18h : **06 19 78 69 31**.

Des permanences ont lieu tous les lundis au Centre Le Bournot à Aubenas, salle 206 de 16h30 à 18h30 et tous les mardis au Centre d'accueil des Vans de 17h à 19h, en toute confidentialité.

Alcool Assistance intervient aussi dans ses actions de prévention des risques dans les collèges et lycées albenassiens.

Contractualisée avec l'Agence Régionale de Santé depuis 2012, notre association travaille en partenariat avec les centres de soins, les C.S.A.P.A., et autres professionnels de la Santé.

Une adresse mail est disponible également pour toute information ou prise de contact : **mail : [alcoolassist07@sfr.fr](mailto:alcoolassist07@sfr.fr)**

***Le bureau Alcool Assistance Ardèche***

### **MOUVEMENT D'ENTRAIDE ET D'ACTION SOCIALE**

Siège social : Centre le BOURNOT - BP 207 - 07204 AUBENAS CEDEX

**Tél. 06 19 78 69 31**

N° SIRET : 477 498 034 00016 - Activité APE 913E

N° Déclaration en Préfecture : W072001577

E.mail : [alcoolassist07@sfr.fr](mailto:alcoolassist07@sfr.fr)

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique - *J.O. du 11 mai 1966*

**Site Internet : [www.alcoolassistance.net](http://www.alcoolassistance.net)**

# L'Âge d'Or du Vinobre

**Jeudi 23 juillet, les adhérents se sont retrouvés comme chaque année au Restaurant de la Gare. Nous avons beaucoup bu à cause de la canicule. Mais, chacun, chacune a bien pris part aux jeux de société.**

**Le 10 septembre** : la rentrée s'est faite dans la salle paroissiale.

**Le 8 octobre** : nous avons participé à l'action « Brioches » de l'ADAPEI pour notre goûter.



**Le 15 octobre** : le rassemblement U.N.R.P.A. a eu lieu à Montélimar, pour fêter les 70 ans de la Fédération. Environ 1400 personnes avec repas et animation.

**Le 5 novembre** : nous sommes allés à l'école hôtelière de Largentière pour un très bon repas, très belle présentation faite par les élèves.

Nous avons prévu une visite à la filature du Moulinet ; malheureusement les dernières crues ont tout abimé ; le site était fermé et en cours de réparation.



**Depuis le 10 décembre** : nous nous réunissons dans la nouvelle salle de l'espace culturel.

**Le 17 décembre** : l'année s'est terminée par un repas de Noël à l'Aérodrome de Lanas : le Pélican.

*Le club reprendra après les fêtes de fin d'année,  
le jeudi 7 janvier 2016.*

*Bonnes fêtes à tous.*

*La présidente, Elvire MAZZETTO*



# France Acouphènes

Après la coupure de l'été, l'activité de l'antenne Ardèche de France Acouphènes a repris samedi 5 septembre avec une participation au Forum des associations de Saint-Sernin : une occasion d'échanger avec les bénévoles des autres associations et d'aller au-devant des personnes touchées par les acouphènes et/ou l'hyperacousie pour leur expliquer nos actions : organisation de groupes de paroles, de conférences-débats, de séances de sophrologie ouvertes à toutes les pathologies.

A noter que ces dernières ont dorénavant lieu deux fois par semaine : le mardi de 9h à 11h30 pour les débutants et le jeudi aux mêmes horaires pour ceux qui pratiquent depuis plusieurs années.

Les cours, depuis le 3 décembre 2015, ont lieu dans la nouvelle salle culturelle.



*Forum des associations 2015*



*Le Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale*

Nous avons par ailleurs été sollicités par la Ligue Contre le Cancer (antennes de Privas et des Vans) pour participer le 18 septembre avec ses associations partenaires à son opération « Santé vous bien » organisée à l'Hôpital Léopold Ollier aux Vans. Les stands installés dans le hall sur l'étiquetage des produits, l'alimentation, le diabète, le souffle, les acouphènes, divers cancers ainsi que la visite d'un côlon géant gonflable (dont la paroi montrait les diverses sortes de lésions) ont attiré beaucoup de visiteurs, qui ont pu échanger avec les bénévoles des diverses associations et le personnel de la Mutualité Française chargé de la prévention et de la promotion de la Santé.

Les conférences organisées l'après-midi ont passionné les auditeurs : le Dr James El Farkh (médecin diabétologue au site de Vals du Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale) nous a parlé de l'équilibre alimentaire et de la prévention du diabète ; le Dr Cattaneo-Bègue, gynécologue obstétricien aux Vans, a présenté le cycle de la femme de l'adolescence à la ménopause, et les différentes pathologies tumorales qui peuvent affecter les organes concernés ; le Pr Patrick Chauvin, professeur de santé publique et cancérologue directeur du centre régional de prévention des cancers à Saint-Etienne, a décrit les divers facteurs susceptibles d'intervenir dans le déclenchement des cancers.

**France Acouphènes** (habilitée depuis 2006 par le Ministère de la Santé à représenter les usagers dans les instances des établissements de santé publics et privés) a été impliquée dans l'évaluation du Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale en vue du renouvellement de sa certification par la Haute Autorité de Santé (H.A.S.).

Celle-ci a été réalisée la semaine du 4 au 9 octobre par quatre experts-visiteurs nommés par la H.A.S. Ce fut, pour les représentants des usagers déjà présents lors de l'évaluation précédente en 2010, l'occasion de constater la place de plus en plus importante accordée au point de vue des patients ainsi qu'au respect de leurs droits.

Par ailleurs, un groupe de paroles s'est réuni le mardi 17 novembre à 17h30 et nous organiserons deux conférences d'ici le mois de juin 2016, la première, consacrée aux addictions (celle au bruit est fréquente chez les jeunes), la seconde aux diverses formes de vertiges et à leurs prises en charge.

**Enfin, nous participerons à la Journée Nationale de l'Audition le 10 mars 2016 et à la Journée Européenne des droits des patients le 18 avril. Cette année les thèmes privilégiés de ces deux événements sont respectivement *Le bruit et ses impacts sur la santé auditive* et un sujet résonnant avec l'actualité : *Les directives anticipées*.**

***Bonnes fêtes de fin d'année à tous  
et meilleurs vœux pour 2016 !***

***Contact :***  
***sylviane.chery-croze@france-acouphenes.org***

***Tél. 06 87 06 26 39***

# La F.N.A.T.H.

Association des accidentés  
de la vie et des handicapés



L'année fut riche en actualités,  
en défense sur les droits  
des accidentés, des handicapés.

Notre délégation locale (Aubenas & ses environs) reçoit chaque personne le souhaitant les 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois au Bournot à Aubenas. Si vous avez besoin d'un conseil juridique, connaître vos droits ou/et tout simplement vous exprimer sur des difficultés rencontrées, n'hésitez pas à venir à notre rendez-vous local. La sécurité sociale vient de fêter ses soixante-dix ans. Jusqu'à présent, l'édifice a tenu le choc, mais de nombreux défis attendent l'assurance maladie : **réduction des restes à charge, l'explosion des prix des médicaments, accès à l'offre de soins... Nos délégués continuent à défendre la solidarité auprès des instances représentatives de la santé.**

Aussi, notre délégation locale agit en terme d'animations. En octobre, le gala de l'accordéon fit danser de nombreuses personnes à l'espace Michel Poudevigne. Maintenant, nous préparons un loto exceptionnel pour ce début d'année avec de nombreux et beaux lots. **Rendez-vous est donné le 7 février à l'Espace Michel Poudevigne.**



A la FNATH, on vient pour soi, on y reste pour les autres.

*La Présidente, Yvette VANSANTEN*

# L'Ardéchoise 2016 se prépare

Les cyclistes traverseront notre village les jeudi 16 et vendredi 17 juin 2016.

Une réunion a eu lieu le 25 novembre pour préparer la 25<sup>ème</sup> édition de cette belle manifestation. Saint-Sernin fêtera également ses 10 ans de participation. Après la projection des photos de la dernière Ardéchoise qui nous a rappelé de très bons souvenirs, nous avons retenu le thème de notre animation pour la prochaine édition. Nous l'espérons belle et haute en couleurs...

Une nouvelle rencontre aura lieu en janvier afin de se donner du temps pour les préparatifs. Toutes les personnes qui sont intéressées peuvent venir nous rejoindre, il suffit de le faire savoir auprès du secrétariat de mairie ou de se joindre à nous à la prochaine réunion.

## L'Ardéchoise c'est aussi :

La fête des bénévoles qui a eu lieu à Anneyron, le 5 septembre avec des animations et des visites proposées tout au long de la journée, un repas offert a clôturé cette rencontre appréciée par quelques centaines de bénévoles. En fin d'après-midi, le palmarès des 150 villages avec leurs 7500 bénévoles a été dévoilé. Saint-Sernin et **sa rencontre intergalactique** a eu le prix « spécial du jury », un chèque de 450 € a été remis.

Cette somme sera réinvestie dans la décoration et l'animation de la future édition.

**Bravo à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette belle réussite.**



Le parcours de Robert Marchand de 22 km sur les routes du contre la montre du Tour de France avec l'arrivée à l'Espace de Reconstitution de la Caverne du Pont d'Arc le 26 novembre, jour de ses 104 ans. Bravo à lui et quelle leçon de vie !!



La participation pour quelques bénévoles au challenge Rhône-Alpes lors du marathon des Gorges de l'Ardèche en C9 aux couleurs de l'Ardéchoise.



*En cette fin d'année, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes, tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et une très belle Ardéchoise 2016.*

**Annick NOUGIER**

# Opération nettoyage déchets sauvages

## Plaine de l'Ardèche

Plus de 60 personnes étaient mobilisées le samedi 28 novembre 2015 pour mener l'opération de collecte des déchets sauvages dans la nature de la plaine de l'Ardèche organisée par le Conservatoire d'Espaces naturels Rhône-Alpes.

La mobilisation de la population locale des usagers et des associations locales a été essentielle pour la réussite de cette journée. A Saint-Sernin, 15 personnes du Club de randonnée « les Pieds de Vinobre » s'étaient mobilisées. Des agriculteurs locaux ont apporté une aide précieuse : Marc Dejoux, Patrick Theoule, Bernard Sartre ont permis, grâce à leurs tracteurs et remorques, le ramassage et le transport des déchets jusqu'à une benne.



Dans un esprit de coopération et d'entraide tous les participants ont permis la collecte de 60 m<sup>3</sup> de déchets divers et variés (plastique, pneus, matelas, frigo, ferraille, verre). Cette vaste plaine, aux portes de l'agglomération albertainne, s'étend sur les communes d'Aubenas, de Saint-Etienne-de-Fontbellon, de Saint-Sernin et de Vogüé. Essentiellement agricole et naturelle, ces espaces entre terre

et eau remplissent grand nombre de fonctions utiles, notre bien-être et celui des générations futures. Par la beauté de ses paysages, sa très grande biodiversité et la mosaïque des milieux agricoles, c'est également un véritable espace de ressourcement attractif pour les populations locales.

**Bernard HOFMANN**



# Etat-Civil

DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2015 AU 30 NOVEMBRE 2015

## NAISSANCES

LAPLACE Nolan – 25 juin à AUBENAS  
BLAYE Lylou – 1<sup>er</sup> juillet à AUBENAS  
CORBIN Zola – 3 juillet à AUBENAS  
SPRIET Noa – 30 juillet à AUBENAS  
SARTRE Eloan – 17 septembre à SAINT-SERNIN  
JALADE Candice – 24 septembre à AUBENAS  
HILAIRE Sasha – 31 octobre à AUBENAS  
PLANCHER Antonin – 6 novembre à AUBENAS  
VOLLE Louis – 20 novembre à AUBENAS

## MARIAGES

GALLET Alban et BEAU Barbara – 6 juin à SAINT-SERNIN  
PITRE Loïc et GAMEL Emilie – 13 juin à SAINT-SERNIN  
DALMAS Loïc et DOMS Emilie – 22 août à SAINT-SERNIN

## DÉCÈS

BUCHTER Jeannie – 4 juin à SAINT-SERNIN (maison de retraite)  
COURCELLE Betty – 11 juin à SAINT-SERNIN (maison de retraite)  
COMBE Hélène – 8 juin à THUEYTS  
TARNOT Jean – 29 juin à SAINT-SERNIN (maison de retraite)  
ROY Marguerite – 1<sup>er</sup> août à SAINT-SERNIN (maison de retraite)  
WYS Marguerite – 12 août à AUBENAS  
MARION Roger – 13 août à SAINT-SERNIN (maison de retraite)  
VICENTE Irène – 4 septembre à SAINT-SERNIN (maison de retraite)  
BERNOLLIN Eliane – 13 octobre à SAINT-SERNIN (maison de retraite)  
GRANIER Christiane – 26 octobre à BRON  
BLAYE Suzanne – 30 octobre à AUBENAS  
LOYET Renée – 10 novembre à SAINT-SERNIN (maison de retraite)  
IPAVEC Inès – 23 novembre à VILLENEUVE-DE-BERG

# Au quotidien

## Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Présence du Maire : tous les jours sur rendez-vous.

Tél. 04 75 35 03 10 - Fax 04 75 93 40 28

Courriel : [ma-serni@inforoutes.fr](mailto:ma-serni@inforoutes.fr)

## Horaires d'ouverture de la bibliothèque

– Lundi, de 16h30 à 17h30

– Mardi, de 9h30 à 10h30

– Mercredi, scolaires

– Jeudi, de 16h45 à 17h45

– Vendredi, de 15 h30 à 18 h30

– Samedi, de 10h à 12h

### • ***Vacances scolaires***

– Mardi, de 9h30 à 11h30

– Vendredi, de 16h30 à 18h30

## S.I.A.E. Saint-Etienne-de-Fontbellon/Saint-Sernin

185, place du Village

• ***Bureau : 04 75 89 11 80***

• ***Astreintes : 06 27 04 77 25***

## Relais Poste

Au commerce multi-services VIVAL.

## Ramassage des Ordures Ménagères

**TOUS LES VENDREDIS** (de SEPTEMBRE à JUIN).

Ramassage supplémentaire en JUILLET et AOÛT le **MARDI**.

*Les vendredis 25 décembre 2015 et 1<sup>er</sup> janvier 2016 étant fériés, le ramassage est reporté aux samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.*

**Pour connaître les dates de collectes, veuillez-vous référer au calendrier édité par la Communauté de Communes du Vinobre distribué en début d'année.**

## Collecte des emballages secs (poubelles jaunes)

Les **JEUDIS MATIN**, uniquement les semaines paires.



*Le premier conteneur pour emballages secs (jaunes) est mis à disposition gratuitement par la Communauté de Commune du Vinobre.*

*En cas de perte, casse ou vol, le conteneur de 240 litres est proposé à 36 €.*

### **« Points recyclage » verres, papiers, journaux, magazines, piles**

- Parking Espace Commercial (Chemin de l'Ardèche)
- Chemin du Mas de Géala
- Chemin du Champel

**DECHETTERIE SIDOMSA**  
**SAINT-ETIENNE DE FONTBELLON – 500 chemin de la Ribeyrasse**  
**Tél. 04 75 94 33 57**

**Horaires d'ouverture du lundi au samedi :**  
**de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15**

### **Ramassage des encombrants**

Inscription obligatoire au secrétariat de la Communauté de Communes du Vinobre en précisant les objets à enlever (Tél. 04 75 35 46 11). Vous serez prévenu individuellement par courrier 8 jours avant la date de ramassage. Nous vous rappelons que les objets encombrants sont des objets qui ne peuvent être transportés dans son véhicule en raison de leur poids ou/et leur volume. Les objets non encombrants et non-inscrits ne seront pas collectés.

# Informations diverses

## **Nouveau code - Service national**

*(Loi du 28 octobre 1997 : nouveau service national universel pour tous les français).*

Les 3 étapes du parcours de citoyenneté :

### **1. Enseignement de défense :**

En classe de troisième, information sur le caractère obligatoire du recensement. En classe de Première dans le cadre du programme d'éducation civique, juridique et sociale consacré à la citoyenneté débats sur la défense.

### **2. Le recensement :**

Il est obligatoire pour tous les jeunes français et françaises. Ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

La Mairie leur délivre une attestation de recensement qui est obligatoire pour s'inscrire à un concours ou à un examen ou pour la conduite accompagnée.

### **3. La journée d'appel de préparation à la défense :**

Elle a un caractère obligatoire et universel. Elle a pour objectifs de sensibiliser les jeunes au devoir de mémoire, de les informer sur les enjeux et l'organisation de la défense, de présenter les métiers de la Défense civils et militaires et d'orienter les jeunes en difficulté vers les missions d'insertion. Un certificat de participation est remis au jeune à l'issue de la journée : il lui servira pour s'inscrire à un examen et au permis de conduire. Les journées d'appel à la défense se déroulent tout au long de l'année scolaire.

### **Inscription sur les listes électorales**

***Plusieurs conditions doivent être réunies :***

#### **1. Conditions liées à la qualité d'électeur :**

La majorité : être âgé de 18 ans révolus à la date de clôture des listes soit le 28 février 2017.

Les jeunes atteignant leur majorité sont inscrits d'office sur les listes (informations transmises à la mairie par l'INSEE). Ils seront avertis par courrier et invités à vérifier leur date, lieu de naissance et adresse.

La nationalité : être de nationalité française.

La capacité électorale : jouir de ses droits civiques.

#### **2. Conditions liées à l'attache de la commune :**

Avoir son domicile sur la commune ou y avoir une résidence effective de 6 mois au 28 février 2017 ou posséder la qualité de contribuable depuis 5 années sans interruption.

#### **Pièces à fournir :**

Pièce d'identité en cours de validité.

Justificatif de domicile (facture EDF, eau, Taxe d'Habitation...).

#### **Délai :**

Jusqu'au 31 décembre 2016 dernier délai aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

#### **Précisions complémentaires :**

**LES CITOYENS EUROPEENS** : peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires uniquement pour les élections municipales et/ou européennes et ce jusqu'au 31 décembre 2016.

# Appel au Civisme

## Rappel des exigences du tri sélectif

C'est le SIDOMSA qui fixe les objets à mettre dans la poubelle dite "jaune" et que rappelle la liste ci-dessous :

- **plastique** : *bouteilles d'eau et soda, flacons de produits ménagers ou de toilettes, cubitainers, ...*
- **métal** : *boites de conserve, de boisson, aérosols et barquettes, ...*
- **cartonnette et brique** : *briques alimentaires, boites et suremballages carton, ...*

## Dans ce bac, uniquement les emballages recyclables



Bouteilles en plastique



Briques alimentaires



emballages métalliques



Cartonnettes

renseignements au SIDOMSA : 04 75 94 33 57 ou [www.sidomsa.net](http://www.sidomsa.net)

**IL NE FAUT PAS JETER** : • *sacs et films plastiques,*  
• *polystyrène,*  
• *emballages salis ou contenant des restes.*

On tient à souligner qu'il est IMPERATIF de suivre STRICTEMENT ces règles.

Tous les objets placés dans la poubelle jaune qui ne correspondent pas aux critères établis sont à nouveau repris et renvoyés dans les déchets courants.

**Cette opération est lourde et coûteuse. On demande à chacun de se conformer strictement aux critères de la sélection des déchets.**

En cas de doute, mettre tout objet dans la poubelle des ordures ménagères.

Seule une conduite citoyenne permettra d'assurer dans les meilleures conditions matérielles et financières, le traitement et le recyclage des déchets.

### *Pour les rapports de « bon voisinage »*

Le Maire et les élus demandent à tous les habitants de ne pas nuire à leurs voisins par des activités trop bruyantes, en particulier aux heures de repos.

Les activités bruyantes liées à l'utilisation des machines doivent se faire aux moments de la journée les plus adaptés.

Le Maire et les élus demandent avec insistance à tous les habitants concernés, d'assurer une surveillance stricte de leurs chiens et de tout mettre en œuvre pour empêcher les aboiements notamment la nuit.

Nous demandons aussi d'être vigilants afin que nos « amis chiens » ne salissent pas les propriétés de vos voisins.

Des plaintes se multiplient pour ces nuisances inacceptables.

Le maire et les élus rappellent la stricte interdiction de stationner devant et autour du monument aux morts lors des cérémonies de commémoration.



**LA BASTIDE  
DU MONT VINOBRE**  
UNE RESIDENCE PHILOGERIS

## **MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE**

90 rue des Ecoles  
07200 SAINT-SERNIN  
**04 75 89 96 40**  
b.vinobre@wanadoo.fr

## EXTRAIT

*Arrêté préfectoral n° 2004-334-22 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Ardèche.*

### **PROPRIETES PRIVEES**

#### **Article 8 :**

*Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.*

#### **Article 9 :**

*Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, machines, instruments qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.*

*Ces activités ou travaux ne sont autorisés en zones agglomérées ou péri-urbaines qu'aux horaires suivants :*

***Du lundi au samedi : de 8h à 20h.***

***Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h.***

#### **Article 11 :**

*Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.*



*Avec les poètes,  
les enfants ont dit leur espoir  
de Paix et de Fraternité*

*A l'aube*

*A l'aube d'un jour proche désormais  
je courrai sur l'herbe trempée de rosée  
à la recherche de l'endroit  
où naît l'arc en ciel  
Et je vous appellerai, Peuple des Hommes  
joyeux messager d'une fête solaire.  
Nous monterons sur les collines  
et nous y planterons les drapeaux  
de plus et de vent.*

*Tashunka Tunkashila*

*Les gens polis ne font pas la guerre à autrui.*

*Nathan*

*Donne-moi la main  
Dit la petite fille au petit garçon  
Tous les deux allons  
Voir tout là-bas au bout du monde  
S'il fait encore jour  
S'il fait encore beau  
S'il fait encore paix.*

*Jacques Thomassaint*

